

Note n° 69 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

13 mai 2020



Au sommaire :

- Baisse du niveau de vie en retraite
- Crise, baisses de cotisations et retraites
- Le prix de la délation
- Nouvelles économies dans la santé ?
- Les dividendes de Korian
- Les retraités dans les statistiques
- Combien de décès pour le personnel de santé ?
- Nos vies dépendent des protections sanitaires et de leurs contrôles

Note n° 69 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 12 mai 2020

Baisse du niveau de vie en retraite

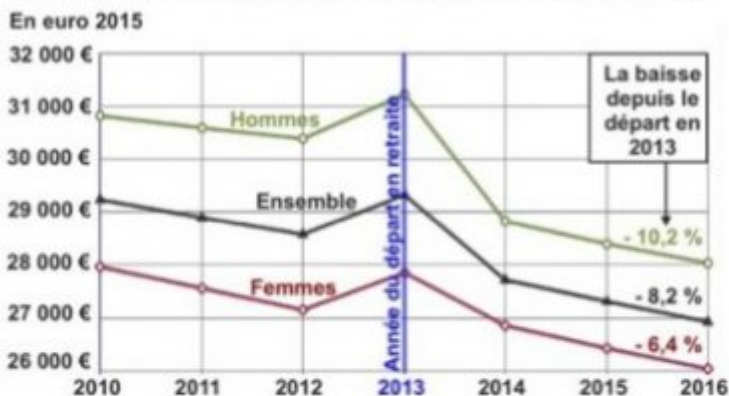
L'INSEE a étudié le niveau de vie au moment du départ à la retraite et mesuré sa diminution, voir les tableaux en cliquant [ici](#).

Trois ans après leur départ, le niveau de vie des retraité-e-s est inférieur de 8,2 % à celui qu'ils avaient trois ans avant la retraite. C'est ce qu'indiquent les statistiques qui portent sur les 758 000 personnes parties en retraite en 2013, en moyenne à 62 ans et 9 mois pour les femmes et à 61 ans et 8 mois pour les hommes.

Le graphique détaille les évolutions. La baisse, la première année, se poursuit ensuite de manière plus modérée. Ce sont des moyennes, la baisse concerne 56 % des personnes, la hausse profite à 32 % des nouveaux retraités, ceux aux ressources les plus limitées qui bénéficient des minimas.

L'évolution entre 2010 et 2012 montre une baisse des salaires de 4 % par an : les seniors sont de moins en moins présents au travail. L'augmentation du revenu en 2013 résulte de l'indemnité de retraite et de dispositions financières particulières au moment du départ à la retraite.

Niveau de vie annuel moyen des personnes parties à la retraite en 2013



Le prix de la délation

Le gouvernement pense que tout s'achète. Il sait bien que certains médecins libéraux sont attachés au secret médical, le Syndicat de la Médecine Générale parle de trahison de l'éthique professionnelle.

Il tente d'acheter les médecins qui accepteront de participer au dépistage et au traçage de leurs patients : le tarif de la consultation d'un patient positif passera à 30 euros, montant faisant probablement référence aux 30 deniers de Judas. Et si le médecin donne des renseignements sur son patient et sa cellule familiale, il touchera de 2 à 4 € en plus selon la qualité des renseignements sur la traçabilité des contacts au-delà des membres du foyer.

Crise, baisses de cotisations et retraites

Le régime de base

La Sécurité sociale, après le versement des pensions début mai, a un besoin de financement de 52 milliards, ce qui reste inférieur au plafond de son autorisation d'emprunt, relevé fin mars à 70 milliards.

Ce passage financier délicat est dû à des mesures décidées par le gouvernement : - 22 milliards de recettes à cause de l'exonération des prélèvements retraites sur les indemnités versées pour compenser le chômage partiel et - 13 milliards pour le report de cotisations mis en place depuis la mi-mars en liaison avec les arrêts d'activités suite à l'installation de la pandémie en France.

L'Agirc-Arrco à sec

La retraite complémentaire Agirc-Arrco subit la crise sanitaire et sa trésorerie se retrouve quasiment à sec. Les administrateurs ne craignent rien, mais demandent un prêt de 8 milliards d'euros pour payer les pensions à verser début juin puis juillet.

Cette situation difficile est provoquée par la baisse des recettes due aux décisions du gouvernement : report de cotisations sociales des entreprises ; exonération de cotisations pour le chômage partiel. Cette baisse risque de provoquer un déficit du régime, alors qu'il venait de passer en positif après avoir imposé des gels de pensions et une baisse de 10 % pendant 3 ans de la nouvelle pension en cas de départ avant 64 ans. Retour du déficit = nouvelle baisse des pensions ?

Et le communiqué

Quelques éditorialistes cyniques se sont émus de toutes les dépenses et de l'arrêt de l'économie, tout cela pour seulement « sauver quelques vies de personnes âgées », ils montrent du doigt les personnes âgées, accusées d'être improductives. Ces discriminations ne concernent pas que la France, l'ONU a dénoncé « l'idée répugnante que l'on pouvait sacrifier les personnes âgées figurant parmi les plus vulnérables, a commencé à se répandre... ».

Ainsi, ils ouvrent la porte aux discriminations diverses, à l'égalité des droits, à l'existence même des personnes âgées.

Ce qu'ils disent tout haut, d'autres l'ont pensé et l'ont appliqué. Nous en connaissons les conséquences, le tri et la diminution du nombre de personnes âgées admis en réanimation, le fort taux de décès en EHPAD, qui représentent 40 % du total des décès dus au coronavirus.

Nous n'avons rien à attendre de ce gouvernement, qui a traité les retraités d'égoïstes et de privilégiés et qui a diminué leurs pensions. Nous poursuivrons nos mobilisations, avec les actifs, pour le « vivre ensemble » entre générations, pour la solidarité, les services publics, notre système de santé avec l'hôpital public, nos retraites solidaires... qu'une minorité privilégiée veut mettre à mal pour accaparer toujours plus de richesses.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Note-no-69-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>